



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA  
COMPAGNIE ARCANE POUR L'ORGANISATION  
DE TROIS REPRESENTATIONS D'UN  
SPECTACLE LE 25 MARS 2023**

**DÉCISION N° DM-23-041  
EN DATE DU 27 JANVIER 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la compagnie Arcane, représentée par Madame Hélène Szames, dont le siège social est situé allée du Canada – Espace Culturel Les Sablons – 92 190 Meudon – pour l'organisation du spectacle « La Boîte » le 25 mars 2023, pour 3 représentations à 11h, 15h30 et 17h, à l'Auditorium Jean-Pierre Miquel ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la semaine petite enfance 2023.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la compagnie Arcane, représentée par Madame Hélène Szames, dont le siège social est situé allée du Canada – Espace Culturel Les Sablons – 92 190 Meudon – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « La Boîte » le 25 mars 2023, pour 3 représentations à 11h, 15h30 et 17h, à l'Auditorium Jean-Pierre Miquel et dont le prix de cession est fixé à 3 595 € (trois mille cinq cent quatre-vingt-quinze euros) nets ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230127-lmc1H10485H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/01/2023 Date de Publication : 27/01/2023
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------